

179 – COMITÉ DE COORDINATION DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRES / VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'association « Comité de Coordination des Anciens Combattants et Victimes de Guerres » sollicite une subvention exceptionnelle de 1 000 € correspondant à l'organisation des commémorations de la guerre 14/18

Monsieur le Maire demande

- D'approuver l'opportunité du versement de cette subvention
- De l'autoriser à verser la subvention de 1 000,00 € précitée sur le compte du Comité de Coordination des Anciens Combattants et Victimes de Guerres